

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Janvier 1884.

LES DÉPUTÉS ET LES OUVRIERS.

Les sommations menaçantes des ouvriers parisiens ont troublé la douce quiétude des bourgeois de l'extrême gauche. M. Brialou en a frémi d'épouvante, et, dans son émotion, l'aristocratique M. Tony Révillon a laissé choir à terre la rose parfumée qui fleurissait à sa boutonnière.

Comment il y avait donc à Paris des ouvriers mourant de faim, alors que les heureux députés de l'ultra-radicalisme digèrent paisiblement dans les moelleuses profondeurs de leurs fauteuils parlementaires, en sommeillant aux murmures de l'éloquence des Floquet et des Delattre! Qui s'en serait jamais douté?

La pétition des délégués des chambres syndicales a été pour les membres de l'extrême gauche comme une révélation. Aussitôt on a vu M. Laisant s'élançant à la tribune avec une proposition tendant à l'ouverture d'un crédit de 3 millions destinés au dégageant gratuit des objets de faible valeur déposés au Mont-de-Piété, et M. de Douville-Maillefeu demander la prompt discussion du projet relatif à l'édification d'un palais de cristal à Saint-Cloud. C'était maigre. Les trois millions de M. Laisant ne pouvaient sauver de la misère les 450,000 ouvriers sans travail. Et les 450,000 ouvriers ne pouvaient guère espérer trouver l'emploi de leurs 300,000 bras dans la construction du palais de M. de Douville-Maillefeu. Que faire alors?

C'est pour répondre à cette question embarrassante que l'extrême gauche a tenu une réunion. Il y a eu des flots de propositions et des déluges de discours. C'était à qui témoignerait par des motions saugrenues et des allocutions burlesques son amour envers les « frères ouvriers ». Ah! la fraternité républicaine a accompli des prodiges!

Mais lorsqu'il a fallu prendre une résolution ferme, savez-vous à quoi on s'est arrêté? A une motion invitant la Chambre à inscrire d'urgence à son ordre du jour tous les projets et propositions de loi précédemment déposés et intéressant la question ouvrière. On fouillera les cartons poudreux des commissions pour y chercher la solution de la question sociale. On en exhibera délicatement les projets sur les sociétés de secours mutuels, sur la caisse de retraite pour la vieillesse, sur la réforme de l'assiette de l'impôt, etc. On discutera à en perdre haleine, sur ces graves questions; on renverra nombre de fois ces projets à l'examen des commissions pour les reprendre et les examiner de nouveau. Puis le Sénat s'emparera à son tour, pour les confier, lui aussi, à des commissions. Nouveaux ajournements, nouveaux discours, nouveaux renvois à la Chambre, nouveaux voyages du Palais-Bourbon au Luxembourg.

Et, pendant ce temps-là, que feront les ouvriers de Paris? Ils continueront à mourir de faim, devant le palais de cristal de M. de Douville-Maillefeu.

En vérité, si les bons électeurs de l'extrême-gauche ne se tiennent pas pour satisfaits, ils feront preuve d'un bien mauvais caractère.

Chronique générale.

Un grand nombre de sénateurs ont décidé d'avoir une série de réunions ayant pour but de propager dans la majorité une réaction contre les idées révisionnistes.

M. Ferry s'agitte beaucoup, de son côté, pour empêcher cette manœuvre, affirmant aux uns et aux autres que le programme du Congrès sera réglé d'avance et qu'il sera impossible d'en sortir.

Mais les sénateurs déclarent que, quel que soit le programme qu'on arrête, la Constitution ne limite pas les pouvoirs du Congrès, et que l'on peut s'attendre à toutes les surprises, en particulier à la modifica-

tion de la loi préfectorale du Sénat. Ils sont persuadés que les gauches ne se contenteront pas de réclamer la suppression des inamovibles, mais qu'elles réclameront l'élection du Sénat par le suffrage universel.

On assure que la légation chinoise à Paris a reçu du mandarin Tseng des instructions pour préparer le déménagement de ce singulier ambassadeur.

Le ministre de l'intérieur, nous dit-on, aurait donné des ordres pour dissoudre les réunions anarchistes nouvelles qui vont se tenir à Paris et dans lesquelles les orateurs exprimeront des idées contraires aux lois existantes.

Un groupe de l'extrême-gauche élabore un projet d'impôt sur le luxe, destiné à remplacer d'autres impôts qui pèsent si lourdement sur la classe ouvrière.

Le projet qui sera déposé prochainement sur le bureau de la Chambre propose d'augmenter l'impôt sur les voitures, les chevaux de luxe, le personnel domestique, les droits de chasse, etc., etc.

Auteurs du projet: MM. Barodet, Roque (de Fillol), Rivet et Carrot. On sait qu'une proposition de ce genre a déjà été faite, il y a deux ans, et repoussée par la Chambre.

Le ministre de la guerre a décidé la reconstitution du comité d'état-major. Le président futur de ce comité sera le général Lallemand, commandant le 4^e corps d'armée, qui serait remplacé à Lille par le général Billot.

Le Journal du Loiret annonce que le gouvernement prépare un impôt sur le revenu. Français, il ne manquait plus que cela à votre bonheur!

Il paraît qu'à la suite de l'arrêté du préfet de la Seine sur l'enlèvement des ordures, cent soixante places d'inspecteurs ont été créées.

C'est une ressource nouvelle pour placer les amis et les amis des amis, pourvu qu'ils soient purs.

Un correspondant de la Press Association a eu une entrevue avec un secrétaire de l'ambassade chinoise à Londres. Dans cette entrevue, le diplomate chinois a dit à son interlocuteur que le marquis Tseng avait reçu de nouvelles instructions de Pékin depuis la prise de Son-Tay par les Français. En tous cas, M. Tseng ne déclarera pas formellement la guerre à la France.

Il y a de nombreuses troupes chinoises à Bac-Ninh, a ajouté le secrétaire; ces troupes ne se retireront certainement pas devant les Français; elles doivent protéger Bac-Ninh, que le gouvernement de Pékin considère comme la plus importante des places de la frontière. Les Chinois feront tout leur possible pour sauver cette place et pour chasser les Français.

On fera donc bien de ne pas ajouter foi désormais à tous les bruits de médiations qui circulent depuis quelques jours dans les journaux. Il n'existe pas d'après les dernières nouvelles de terrain sur lequel les ballongéants pourraient s'entendre afin de reprendre les négociations.

Les informations qui annonçaient que la Chine évacuerait Bac-Ninh si la France consentait à ne point toucher au territoire réellement chinois sont controuvées. On sait d'ailleurs quelle confiance on pourrait accorder à des promesses de l'Empire du Milieu.

M. Tseng avait assuré qu'il n'y avait pas de régulier chinois dans le Delta. Maintenant il se dédit et une correspondance que nous trouvons dans la France nous apprend que l'attaque meurtrière d'Hai-Dzuong a été faite par des réguliers chinois armés de Sniders, de Remington et de quelques fusils de rempart. Des bandes annamites leur servaient d'éclaireurs et leurs chefs, suivant la

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

X

Il allait donc s'ouvrir devant Raoul, ce monde si différent de celui où, jusqu'à ce jour, il avait exclusivement vécu, ce monde qui jouit raisonnablement de la fortune, qui ne repousse pas les plaisirs honnêtes et délicats, mais où l'on recherche, avant tout, ce que la foi et la charité inspirent, ce que le talent marque de son empreinte, monde où les âmes et les intelligences vivent des aliments substantiels qui se nomment le travail et le dévouement.

Au lieu des jeunes blasés qui formaient sa société habituelle, Raoul allait être mis en rapport avec des jeunes gens studieux, défenseurs de toutes les nobles causes, consolateurs de toutes les misères physiques et morales; il allait voir venir à lui des amitiés régénératrices; il allait apprendre quelle saine activité peut réjouir une vie en même temps qu'elle la féconde.

Est-il même le soupçon du pas qu'on lui faisait

franchir? Non, assurément. Il se laissa conduire comme ferait un voyageur assis dans une nacelle qu'il abandonne au gré du flot, sur une mer inconnue, entre des rives fleuries dont il n'a jamais cherché à analyser les parfums. Tout à coup une brise nouvelle se lève. La barque change de route, elle s'en va vers un autre horizon. Le passager n'y prend pas garde. Mais un moment arrive où il sent venir à lui des effluves vivifiantes. Il s'étonne, il examine, il voit que, sur le rivage, les arbres portent non-seulement des fleurs, mais de beaux fruits; il voit que, sur sa tête, au lieu de nuages, c'est le ciel qui se montre. Alors, ému, ravi, il devine quelle distance il a parcourue. Il bénit sa fortune, il bénit Dieu, et, transfuge heureux, il se fixe à jamais dans cette région meilleure.

Raoul aussi, pour changer de courant, devait être entraîné par une brise insensible.

Les tâches, prudemment restreintes, qui lui étaient proposées, ne ressemblaient jamais qu'à un plaisir ou à un honneur. La légèreté d'esprit et l'amour-propre, ses défauts dominants, étaient forcés de devenir des auxiliaires.

Des relations de la plus haute distinction naissaient parfois des occasions qu'il rencontrait.

Intéressé, flatté, Raoul qui, si souvent trouvait longues ses journées découvertes, voyait s'éloigner de plus en plus l'ennui, ce premier châtiement des existences stériles.

Sans doute, pour Lucienne, les résultats obtenus étaient bien faibles: le but désiré était encore si loin qu'il ne se montrait même pas. Mais, enfin, Raoul entraînait dans la bonne voie; or, c'est le guide et non le voyageur qui doit savoir où le chemin conduit.

M^{lle} de Rocheville avait, à ce sujet, des paroles exquises. Elle disait à Lucienne:

— Confiance, amie, confiance. Je suis sûre que c'est pour vous rassurer que la Providence a voulu faire sortir toute une moisson d'un grain de blé.

Ou bien encore:

— Souvenez-vous de cette grande vérité. Un jardinier intelligent n'arrache pas, il greffe. Puis, au bout de quelque temps, non-seulement lui, mais ses enfants et ses petits-enfants cueillent des fruits délicieux sur ce qui n'était qu'un sauvageon.

Et Lucienne, à la fois vigilante et silencieuse, cachait dans son cœur des espoirs profonds.

En attendant, un résultat qu'elle n'avait pas prévu commençait à se manifester. Les moments que Raoul passait près d'elle se multipliaient, se prolongeaient sans qu'il y songeât. Lucienne, elle, les comptait avec jalousie. Son bonheur intime, ce bonheur négligé, oublié si souvent, allait donc renaître là où elle n'avait cherché que le bien de celui qu'elle aimait tant.

Elle avait craint d'abord. Elle avait écouté, attentive et inquiète, le dialogue échangé entre

M^{me} Mauvoisin et Raoul, lorsque celui-ci avait annoncé qu'il était au nombre des commissaires de la fête religieuse et qu'il devait conduire la marquise de R***.

Lucienne, penchée sur un album d'eaux-fortes, comme si les planches gravées absorbaient tout son intérêt, éprouvait absolument l'impression qu'un fugitif doit ressentir au moment de passer une frontière. Va-t-il franchir sans obstacle la limite libératrice, ou voir se dresser des gardes soudain mis en éveil?

Cette anxiété ne dura pas longtemps.

— La marquise de R***! s'écria M^{me} Mauvoisin. Comment! cette jeune femme si brillante, si remarquée dans tout Paris? dont le Figaro a raconté cet hiver toutes les réceptions?

— Elle-même. Rien que cela!

Un rayonnement éclaira le visage de M^{me} Mauvoisin.

— Ah! j'irai te voir! dit-elle.

Lucienne releva la tête. La cause était gagnée. L'amour-propre venait d'obtenir une seconde victoire. Oh! que M^{lle} de Rocheville connaissait bien le cœur humain!

Pourtant, malgré ces triomphes successifs et ces joies inavouées, Lucienne avait encore un regret. Il semblait que la pauvre jeune femme ne pût recevoir une consolation sans l'acheter par une déception nouvelle.

coutume, se servaient de porte-voix pour exciter l'ardeur de leurs soldats et injurier les auxiliaires tonkinois qui combattaient avec nous.

D'après une dépêche de Hong-Kong, 18 janvier, des avis reçus de Hué annoncent que le nouveau roi d'Annam vient d'adresser à tous les mandarins gouverneurs de province une circulaire leur notifiant l'établissement du protectorat de la France et les informant que la suzeraineté de la Chine sur l'Annam n'existe plus.

(Gazette de France.)

Le Paris reçoit une dépêche disant qu'une circulaire du nouveau roi notifie aux gouverneurs de provinces le protectorat français, ajoutant que la suzeraineté de la Chine n'existe plus.

LA CROIX VEIL-PICARD.

Le scandale annoncé par l'Union franc-comtoise est un fait accompli.

La nomination de M. Veil-Picard est à l'Officiel. Voici comment la nouvelle déjà répandue depuis quelques jours dans le public a été accueillie à Besançon. Nous lisons dans la *Démocratie franc-comtoise* de mardi :

« Hier soir, MM. Veil-Picard ont pu se rendre compte du déplorable effet produit sur la population civile et militaire par l'annonce de la stupéfiante faveur dont M. Edmond Veil-Picard est l'objet. Une partie de la musique des canotiers étant allée donner une aubade au nouveau chevalier, de nombreux sifflets se sont fait entendre, réprimés, il est vrai, par une multitude d'agents en bourgeois postés dans la foule. Des altercations se sont produites :

« Est-ce nous que vous sifflez ? disent les musiciens de la société. — Vous savez bien que non, répliquent les siffleurs, dont plusieurs étaient des membres de la Nautique. — Eh bien, attendez que nous ayons fini pour manifester, concluent les canotiers.

« Et, en effet, dès que les musiciens disparaissent, appelés chez MM. Veil-Picard, des bordées nourries partent de tous les points, et la foule, en s'écoulant, fait connaître, aussi bien par ses sifflets que par les réflexions échangées à haute voix, les sentiments que lui cause l'injustifiable cadeau offert, au détriment de la Légion-d'Honneur, à M. Edmond Veil-Picard.

« Fouillez les archives de l'histoire, vous y chercherez en vain un précédent à ce scandale : un jeune homme de vingt-sept ans décoré dans l'ordre civil. Mais il faudrait avoir découvert la gravitation universelle pour recevoir, à cet âge, une distinction réservée d'habitude aux longs services et aux actions d'éclat.

« Voilà un nouveau jeu de société tout trouvé pour charmer les soirées d'hiver : au lieu de jouer au corbillon, on jouera à la justification de la croix de M. E. Veil-Picard.

« Il est vrai que le *Petit Comtois* a déjà donné son mot : « Cette croix, dit-il, est méritée ».

Dès qu'elle avait connu M^{me} de Rocheville, dès qu'elle avait pu apprécier le charme de leurs relations, elle avait formé le projet de leur présenter son père et sa mère.

Rien n'aurait pu être plus agréable et, en même temps, plus salutaire à M. et à M^{me} de Barli, que la fréquentation de ces deux femmes aux manières si parfaites et à l'humeur toujours seraine. Ils auraient trouvé, près d'elles, le remède aux souffrances qu'ils dévoraient. Leur isolement, leurs chagrins, leurs sentiments amers, tous ces maux qui, chez eux, creusaient l'âme et minaient la santé, appelaient des distractions, des épanchements. Et personne, plus que M^{me} de Rocheville, n'était à même de répondre à ce que les deux infortunés se trouvaient, hélas ! à même de demander.

Lucienne n'avait pas osé précipiter ce rapprochement. Elle comptait sur les circonstances que des relations suivies font naître, et trouvait d'ailleurs plus convenable qu'avant d'introduire ses parents, elle-même fût connue davantage.

En ouvrant devant Raoul des perspectives soudaines, M^{me} Fanny avait, sans le vouloir, anéanti le rêve que Lucienne caressait. La jeune femme le savait, Raoul fuirait le salon où il pourrait craindre de rencontrer le père et la mère bannis de son foyer. Au fond du cœur, il sentait sa faute, il en était humilié. La seule pensée qu'elle serait révélée à M^{me} de Rocheville l'aurait porté à une retraite immédiate. Et il fallait, au contraire, qu'il marchât en avant.

Lucienne l'avait compris, tout en soupirant...

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

tée, parce que M. Veil-Picard s'est dévoué de la bourse à M. Waldeck-Rousseau. »

« Ah çà ! Est-ce que l'honorable général Faidherbe et le conseil de l'ordre vont consentir à faire de la Légion-d'Honneur une succursale des fonds secrets ? »

Des appels aux ouvriers sans travail ont été placardés l'avant-dernière nuit, à Paris, dans le quartier du Temple et dans d'autres centres ouvriers.

Les affiches ont été arrachées hier matin par les agents de police.

On nous apporte une nouvelle bien étrange :

Le ministre de la guerre aurait envoyé une dépêche au duc de Chartres, qui est en ce moment à Nice, pour l'inviter à se présenter au ministère, aussitôt son retour à Paris.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Ernestine de Bornier, fille du vicomte Henri de Bornier, l'auteur applaudi de la *Fille de Roland*, avec M. Maguan, lieutenant d'artillerie au régiment en garnison à Valence, et neveu du maréchal.

Chez un chaudronnier.

Une dame choisit une caisse à ordures conforme aux nouveaux règlements de police.

Le marchand. — Voyons ! vous ne trouvez pas celle-ci trop grande ?

La dame, avec un geste et un sourire discrets. — Oh ! nous sommes si petits mangeurs !

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid que le cabinet vient de dissoudre les Cortès. Les ministres ne démissionneraient que si le roi refusait de signer le décret de dissolution.

ÉGYPTÉ. — La situation de l'Égypte devient de plus en plus critique. On ne sait au juste où est le Mahdi, mais les populations du Soudan se soulèvent en sa faveur, massacrent les autorités égyptiennes et coupent la retraite aux troupes du khédive. Les résolutions des Anglais au point de vue de la défense du pays sont toujours inconnues.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 janvier.

La tendance du marché n'est toujours pas établie ; ce ne sont qu'alternatives de hausse et de baisse. Aujourd'hui on débute au-dessous des cours d'hier, que l'on ne tarde pas à dépasser ; puis, après une certaine avance, on faiblit en clôture : 77.75 et 76.70 le 3 0/0 ; — 77.75 et 77.80 puis 77.60 l'amortissable ; — 106.95, 107, 107.10, 107.12 le 4 1/2 0/0 1883 ; dernier cours 107.025.

Le Suez débute en hausse : 2,012, 2,015, pour reculer ensuite à 1,995 et clôture à 1,983.75. Nous croyons que le Graphique du *Financier des Communes* sur les valeurs du Suez doit être un véritable succès ; de nombreuses demandes nous parviennent à ce sujet ; nous rappelons que ce n'est pas à nous, mais au directeur de la Banque des Communes de France, que doivent être adressées les demandes accompagnées de la somme de 1 fr.

L'Unités d'Égypte conserve la reprise commencée hier : 340, 341.25 ; une légère réaction se manifeste en clôture, sous l'influence de réalisations de bénéfices ; dernier cours 339.37.

La Rente Espagnole continue, selon nos prévisions, son mouvement ascensionnel : 57 5/16 et 57 5/8.

Les Chemins sont sans changement notable : 1,755 le Nord, 1,245 le Lyon, 1,275 l'Orléans, 1,130 le Midi.

5,200 la Banque de France. Ce cours nous paraît exagéré, en présence de la diminution constante des bénéfices de cet établissement, qui doit se traduire fatalement par des dividendes inférieurs à ceux des précédents exercices. 91.70 l'Italien 5 0/0.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Du 4^{er} janvier au 30 juin 1884, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1^{re} Armée active. — Classes de 1878, 1879, 1880, 1881, 1882.

2^{de} Réserve de l'armée active. — Classes de

1874, 1875, 1876, 1877, cette dernière étant dite « la plus jeune classe de l'armée active. »

3^{de} Armée territoriale. — Classes de 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, cette dernière étant dite « la plus jeune classe de l'armée territoriale. »

4^{de} Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, cette dernière étant dite « la plus jeune classe de la réserve de l'armée territoriale. »

MORT DE M^{re} PERCHÉ.

La Nouvelle-Orléans, la Louisiane et les populations catholiques des États-Unis viennent de faire une immense perte. M^{re} l'archevêque Perché est mort le 28 décembre. C'est un pieux et savant prêtre qui s'éteint, un puissant orateur, un écrivain remarquable, une des lumières de l'épiscopat américain qui disparaît.

M^{re} Joseph-Napoléon Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, est né le 10 janvier 1805, dans la ville d'Angers, paroisse de Notre-Dame. Il appartenait à une famille fort estimable, où la longévité est héréditaire.

LE CRIME DE NAZELLES.

Voici les renseignements parvenus hier matin à l'*Indépendant* de Tours :

« Le nommé Gaucher, habitant la commune de Nazelles (canton d'Amboise), avait épousé une demoiselle Coquery.

« Le mariage n'allait pas bien, car, dit-on dans le pays, Gaucher, qui était brutal, battait souvent sa femme.

« Aussi, le 17 juillet dernier, ce ne fut qu'une voix dans toute la contrée pour accuser Gaucher, quand on apprit que la femme Gaucher avait disparu.

« L'enquête ouverte à ce sujet n'aboutit pas, car Gaucher prouva que le jour de la disparition de sa femme il se trouvait à Artigny.

« L'affaire en était là quand, le 14 de ce mois, une lettre ayant été trouvée dans la cour de la Croix-Verte, fut apportée à la gendarmerie d'Amboise.

« D'après cette lettre, le cadavre de la malheureuse femme était dans un puits délaissé au lieu dit Veaux-Riffet.

« Informé de ce fait, le parquet de Tours, comme nous l'avons dit hier, se transporta à la hâte au lieu indiqué.

« Le cadavre en putréfaction fut retiré et Gaucher arrêté.

« Amené devant le cadavre, Gaucher ne broncha pas et on dit même que son attitude révolta les personnes présentes à cette confrontation. Gaucher, dit-on, avait la pipe à la bouche.

« Une perquisition opérée à son domicile n'amena pas de grands résultats.

« Le 16, Gaucher fut confronté une seconde fois avec de nouveaux témoins. Son attitude fut tellement révoltante que des murmures s'élevèrent parmi les personnes présentes.

« M. le docteur Sainton, médecin en chef de l'hospice de Tours, a été chargé de faire l'autopsie du cadavre, assisté de M. le docteur Hille, d'Amboise.

« L'affaire en est là, et l'enquête se poursuit activement.

« La rumeur publique accuse Gaucher.

« L'enquête prouvera si Gaucher est un assassin.

« La femme Gaucher était âgée de 27 ans. »

L'ASSASSINAT DE BUXEUIL.

C'est lundi dernier, entre 5 et 6 heures du matin, que le cadavre de la veuve Roy, née Marie Terrassin, a été découvert, étendu sur le côté gauche, dans le fossé d'un chemin longeant les bois, à 50 mètres de son habitation, par un sieur Guichard, ouvrier de passage, qui avait reçu l'hospitalité dans une ferme des environs, et qui s'empressa de prévenir les voisins.

Ainsi que nous l'avons dit, la victime portait les traces d'une quarantaine de coups de couteau, sur le visage et sur toutes les parties du corps.

L'individu arrêté par ordre du parquet de Châtelleraut, après avoir nié, s'est décidé à faire les aveux les plus complets. C'est un nommé Chrétien (Français), âgé de 25 ans, cantonnier auxiliaire, demeurant au bourg de Buxeuil. Il a déclaré qu'il a assassiné la veuve Roy parce qu'elle refusait de se livrer à lui et qu'il craignait qu'elle ne le dénonçât à la justice.

Chrétien a été écroué à la maison d'arrêt de Châtelleraut.

BRESSUIRE.

Le 14 janvier, la gendarmerie de Bressuire a procédé à l'arrestation du nommé Eugène Allard, demeurant chez ses parents à la Peillerie de Bressuire, qui venait de briser avec un moellon 17 carreaux, et de frapper son père. Il a fallu quatre gendarmes pour se rendre maître de ce forcené, qui a été garrotté et placé dans une petite charrette à bras pour être conduit à la maison d'arrêt, où il est actuellement.

Il a également outragé la gendarmerie et porté plusieurs coups à un gendarme qui, malgré sa résistance énergique, a fait respecter la loi en le maintenant en état d'arrestation, et en le conduisant avec l'aide de ses camarades à la chambre de sûreté de la caserne de gendarmerie.

UN DÉNI DE JUSTICE.

On lit dans l'*Union de Bretagne*, de Rennes :

« Un jeune homme de notre ville — nous pourrions citer son nom — avait l'intention d'entrer dans l'administration des contributions indirectes. A cet effet, il adressa, il y a quelques semaines, à qui de droit, les pièces nécessaires pour obtenir de participer au concours d'admission, qui a eu lieu hier, et, sans inquiétude sur l'accueil réservé à sa demande, il s'adonna tout entier à la préparation de son examen.

« Or, samedi dernier, il reçut de la direction des contributions indirectes de Rennes une lettre l'invitant à se rendre, le surlendemain, dans les bureaux pour recevoir communication d'un document le concernant. Intrigué, il se hâta de déferer à l'invitation qui lui était faite ; mais à peine était-il introduit près d'un fonctionnaire quelconque, qu'il se vit apostrophé de la façon suivante :

« — Comment, Monsieur, avez-vous eu l'audace de chercher à faire partie de notre administration, avec les antécédents déplorables que vous possédez ? »

« Justement surpris, M. C..., dont l'honorabilité est indiscutable, demanda des explications, et on lui mit sous les yeux, devinez quoi ?... Son certificat d'études, délivré par M. le Supérieur de Saint-Martin de Rennes, dans l'établissement duquel il avait fait ses classes, et une attestation médicale, constatant, il est vrai, son excellente santé, mais émanant d'un docteur rennais, bien connu pour son aversion pour les institutions républicaines !!!

« Ce n'est pas tout, on lui donna lecture d'un rapport de M. le Préfet, conçu en ces termes :

« C... est un jeune homme dangereux, ne fréquente que des jeunes gens hostiles au gouvernement. »

« Tout d'abord, » voulut bien ajouter l'aimable fonctionnaire en s'adressant au candidat suspect, « vous avez été éliminé » d'office de la liste du concours, mais contre-ordre est arrivé aujourd'hui même, et vous êtes admis à prendre part aux épreuves de l'examen, mais sous condition, c'est-à-dire que, si vous êtes reçu, vous ne pourrez faire, selon votre désir, votre numéro dans le département d'Ille-et-Vilaine ; vous serez envoyé dans un département éloigné, où vous aurez à racheter votre passé en montrant du zèle pour nos institutions. »

« Hier, comme nous l'avons dit, avait lieu l'examen, mais M. C... refusa d'y participer.

« Renseignements pris, ce jeune homme ne s'est jamais occupé de politique ; il appartient à une honorable famille, fort estimée, mais coupable, aux yeux du pouvoir, d'avoir cinq ou six membres revêtus de la dignité sacerdotale. On comprend dès lors pourquoi M. C... a été évincé.

« Comme on le voit, on permet, mieux que cela, on contraint les adversaires de la R. F. à verser, en tant que contribuables, dans les caisses du Trésor, des impôts de plus en plus lourds, et on trouve leur argent de bon aloi, mais on n'admet pas qu'il y en ait d'assez hardis pour oser solliciter de contrôler ces mêmes impôts ou de les percevoir. »

Le théâtre en province.

ROUEN. — M. Pezzani n'ayant pas payé les artistes et les employés pendant un mois,

a été mis à la porte du théâtre. Les artistes se sont réunis provisoirement en société, mais comme la troupe menaçait de se désagrégier, la Ville a dû prendre pour son compte un directeur gérant. De nombreux candidats se sont immédiatement présentés et parmi eux M. Pellin père qui, comme titre de noblesse, ne craint pas de faire suivre son nom de cette qualification : *Ancien directeur du Théâtre d'Angers* ! En somme, M. Campocasso a été nommé directeur gérant pour le compte de la Ville à des conditions fort avantageuses pour lui et fort dispendieuses pour les contribuables.

CETTE. — M. Lasvigne, directeur, vient de demander la résiliation de son traité avec la Ville. Les artistes ont l'intention de se réunir en société.

LA ROCHELLE. — M. Baret vient d'abandonner la direction du théâtre qui sera exploité par les artistes réunis en société. La municipalité leur est venue en aide à cet effet.

Nous lisons dans *Angers-Revue* :

« Les directeurs continuent à prendre la clef des champs, ayant soin de mettre sous la porte celle des théâtres qu'ils dirigent. Voici que le Théâtre Lafayette, de Rouen, vient, après tant d'autres, de faire lui aussi son petit naufrage ; et ce n'est probablement pas fini. Nous continuerons à signaler ces événements fâcheux qui devraient bien donner à réfléchir aux municipalités imprudentes ainsi qu'aux artistes trop exigeants. »

Nous avons l'honneur de prévenir le public que demain dimanche 20 janvier, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, aura lieu l'ascension d'un grand BALLON.

A 3 heures 1/2, départ du petit courrier qui annoncera celui de la grande mongolfière avec sa nacelle et ses oriflammes. Ce ballon mesure 45 mètres de hauteur et 30 mètres de circonférence.

VINCENT et DELALANDE.

Association artistique d'Angers

Dimanche 20 janvier 1884, à 4 heures 1/2 très-précise. — 490^e CONCERT POPULAIRE (13^e de l'abonnement). — M^{me} Marie ROGER-MICLOS, pianiste de l'Association artistique (Concerts Colonne) et des Concerts Populaires (Concerts Padeloup).

1^o Ouverture de la Grotte de Fingal. Mendelssohn.

2^o Concerto en ut mineur pour piano avec accompagnement d'orchestre. Beethoven. Allegro. Largo. Rondo. Le solo de piano par M^{me} Roger-Miclos.

3^o Ouverture de Faust. Wagner (1^{re} audition).

4^o Concerto symphonique. B. Godard. Andante. Scherzo. Le solo de piano par M^{me} Roger-Miclos (1^{re} audition).

5^o Le Sommeil de la Vierge. Massenet. Le solo de violoncelle par M. Weber.

6^o Morceaux de piano. A Tarentelle. J. Pfeiffer. B Nocturne en ut mineur. Chopin. C Invitation à une valse (avec arabesques par Tausig). Weber. Par M^{me} Roger-Miclos.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

Les représentations de *Boccace* et d'*Haydée*, données en moins de huit jours, ont été très-fructueuses pour la Direction.

L'œuvre amusante mais par trop légère de *Suppé* a retrouvé l'accueil enthousiaste de la saison dernière. Foule considérable ; c'est à peine si les retardataires ont pu se caser tant bien que mal. Nouvelle preuve que le genre de l'opéra bouffe n'a pas cessé de faire primo à Saumur.

Il est vrai que *Boccace*, supérieurement monté, offre une interprétation des plus remarquables. Déjà nous avions applaudi, dans cette pièce, M^{me} Constance, Lamy, Labranche, Isaac, Allain et M^{me} Cantrelle. Avec quel plaisir ils ont été revus ! M^{me} Viguier, Gérard et Dalbret remplissaient les rôles de *Boccace*, Béatrice et Frisca, tenus il y a un an par M^{me} Dangleade, Rita Lelong et Marie Soll.

Engagée spécialement pour cette pièce, M^{me} Viguier a complètement réussi ; vraiment gentille sous les costumes de page et de paysan, douée d'une voix charmante et bien timbrée, cette artiste a enlevé d'une façon ravissante les joyeux couplets dont le joli rôle de *Boccace* est émaillé ; aussi les applaudissements ne lui ont-ils pas été ménagés. Le rôle de Béatrice est fort bien chanté par M^{me} Gérard, l'excellente première dugazon, dont le talent est de plus en plus apprécié. M^{me} Bertha Dalbret, la coquette Frisca, a su se composer une toilette merveilleuse qui n'a pas le don de plaire à son pauvre diable d'époux, Tromboli. Le fait est qu'il faut aller au théâtre, sinon à Florence, pour rencontrer femme de simple tonnelier aussi luxueusement parée.

7^e Marche du Dernier Jour de Pompéi. V. Joncières.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave Lelong.

Faits divers.

M. Bressant, ex-artiste de la Comédie-Française, paralysé depuis plusieurs années, et retiré à Nemours, vient d'hériter de huit mille francs de rente. Ce legs a été fait par un de ses amis qui vient de mourir, M. Bizard.

Détail curieux à propos du *Sigurd*. Le rôle de Brunehilde dut être chanté à l'Opéra par Marie Sasse, à qui Reyer l'avait destiné ; et c'est M^{me} Caron, son élève de prédilection, qui l'a créé. La célèbre cantatrice assistait à Bruxelles à la solennité.

La reine a complimé le compositeur et les artistes. Elle n'a pas oublié Marie Sasse à qui elle a fait adresser ses vives félicitations.

UN NAIN. — Un de nos confrères de Paris a eu le privilège d'obtenir une audience particulière d'un des plus curieux et des plus hideux phénomènes du monde entier.

C'est un nain australien du nom de Jonathan Pewit, qu'un Barnum amène après lui en Europe pour l'exhiber.

Ce petit monstre est âgé de treize ans et demi, mesure quarante-sept centimètres de haut et présente cette curieuse particularité qu'à force d'être obèse, il est rond comme une boule. Sa tête tient plus de celle du singe que de l'homme. Elle est couverte de cheveux extrêmement épais et la figure grimace sans cesse. Ce nain-boule, comme l'appellent les affiches, parle d'une petite voix pointue et débite des sottises.

Les exercices auxquels il se livre consistent à recroqueviller contre lui ses bras et ses jambes, et recevant alors une poussée, à rouler sur lui-même et abattre une grosse quille placée sur une table. Il tombe sur ses pieds et rebondit comme une vraie balle en caoutchouc. Sa chair est luisante, tendue, et laisse une impression désagréable au toucher.

On a pu le rendre aussi gros en le forçant à avaler tout jeune une pâtée comme on en donne aux volailles pour les engraisser. Ce monstre va donner quelques conférences en anglais. Il a déjà réalisé des recettes dont le chiffre dépasse treize mille dollars.

CIVILISATIONS PERDUES.

Que de surprises le Mexique nous ménage encore !

On vient d'y découvrir, raconte le *Rappel*, les restes merveilleux d'une civilisation disparue depuis longtemps. Ils sont de la plus grande importance pour l'histoire et remontent aux peuples primitifs de l'Amérique.

« A la Sonora, dans le Mexique, à environ

4 lieues espagnoles au sud-est de Magdalena, on a trouvé dans les forêts vierges une pyramide mesurant à sa base 4,350 pieds, et s'élevant à 750 pieds de hauteur. (Ce serait à peu près le double des dimensions de la pyramide de Chéops !)

« De la base à la cime, une large chaussée carrossable s'élève en serpentant autour de cette construction gigantesque. Les murs extérieurs (revêtements) sont construits avec des blocs de granit soigneusement taillés, et les courbures sont combinées avec une précision parfaite.

« A l'est de la pyramide, à peu de distance de celle-ci, s'élève une petite montagne de même hauteur, laquelle a été entièrement transformée en habitations creusées dans le roc.

« Il y a là des centaines de petites chambres de cinq à quinze pieds de largeur et de dix à quinze pieds de longueur, toutes taillées dans la pierre avec le plus grand soin. Ces cellules ont en moyenne huit pieds de hauteur ; elles sont dépourvues de fenêtres et n'ont qu'une seule entrée, laquelle se trouve le plus souvent au milieu du plafond.

« Les parois sont couvertes de nombreux hiéroglyphes et de figures fantastiques ayant des mains et des pieds humains. On y trouve aussi, dispersés çà et là, de nombreux ustensiles en pierre.

« Il est difficile pour le moment de préciser d'une manière exacte à quelle époque et à quel peuple il faut attribuer ces monuments ; on croit cependant que ces travaux sont dus aux ancêtres de Mayos, une tribu d'Indiens qui existe encore dans le sud de la Sonora.

« Cette race a les yeux bleus, les cheveux blonds et le teint clair ; elle se distingue par ses mœurs, son application au travail et sa tempérance.

« Les Mayos possèdent une écriture et ont des connaissances en mathématique et en astronomie. »

CONSEILS ET RECETTES.

Procédé pour enlever les taches d'encre sur les tapis de couleur. — Malgré tous les lavages, presque toujours les taches d'encre restent profondément marquées sur les tapis de couleur. Voici un moyen d'en faire disparaître toute trace :

Faites dissoudre une cuillerée à café d'acide oxalique dans un peu d'eau chaude. Trempez un chiffon de laine dans cette dissolution et frottez-en la tache. Si, après cette opération, vous voyez encore une marque rouge, c'est que l'encre a été fabriquée avec du bois de campêche. Délayez alors un peu de chlorure de chaux, de façon à en faire une pâte ; frottez avec, puis lavez à grande eau.

La saponaire, très-employée dans le nettoyage des étoffes, n'altère pas les couleurs, et les teinturiers la préfèrent à l'eau de savon.

Pour la préparer, on prend des feuilles de la plante et sa racine ; on les fait bouillir dans un litre d'eau pendant quinze minutes. En remuant cette décoction, elle devient savonneuse et on peut alors s'en servir pour nettoyer les soies, les laines et même les marbres.

Pour la peau, elle est préférable à la plupart des savons de toilette, produits de préparations irritantes.

M^{me} DUBILLOT a l'honneur de prévenir sa clientèle que les bruits répandus qu'elle avait cédé son fonds de charpentier sont faux.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HERDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. ; Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n^o 118.

TEXTE. — Mouliérat, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique français, par A. Boutarel. — Bibliographie : Grétry, par Edouard Grégoir (suite et fin). — Verdi (suite et fin), par Alphonse Baralle. — *Sigurd*, par Georges Ludger. — L'Opéra Populaire. — Variétés : *Les Deux Aveugles de 1525*, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — *La Coquette*, polka de salon de M. A. Reichert. — Transcription de la fugue du *presto* de la symphonie en sol majeur de M. Edmond Delpierre. — *Plaintes de la reine Marie Stuart*, par Florian et Martini (1785), arrangée par G. Micheuz.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Mouliérat, de l'Opéra-Comique.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS à toute personne qui en fait la demande.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Les nombreuses récompenses obtenues par l'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES font surgir chaque jour de nouvelles imitations, que leurs auteurs ne craignent pas de proclamer bien supérieures à tous les produits similaires. Le public est donc prié, pour éviter toute erreur, de s'assurer si l'étiquette du flacon porte le nom et la signature de H. DE RICQLES, qui est le seul inventeur de l'alcool de menthe et dont les brevets remontent à plus de 40 ans.

En conséquence, on ne saurait trop recommander d'EXIGER LE VÉRITABLE NOM DE H. DE RICQLES, car parmi les nombreuses imitations, il en existe dont la similitude de nom peut surtout donner lieu à confusion.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

ANGERS.

Carmen vient de faire son apparition au Grand-Théâtre. L'Anjou constate ainsi le grand succès de cet ouvrage :

« Voici l'une des belles représentations que j'aie vues depuis dix ans au théâtre d'Angers, et je ne veux pas attendre ma prochaine causerie musicale pour constater le grand effet produit par l'interprétation de l'œuvre admirable de G. Bizet. M^{me} Gérard s'y est montrée une artiste de premier ordre ; elle a composé et joué le rôle difficile de *Carmen* avec un talent, une vérité, une perfection que l'on admirait encore dernièrement à Paris chez la créatrice du rôle, M^{me} Galli-Marie. Voilà bien de l'art et du vrai, du grand.

« Le tout Angers musicien ira certainement applaudir dans ce chef-d'œuvre la plus remarquable dugazon que nous ayons jamais entendue sur notre scène.

« Ajoutons qu'elle est merveilleusement secondée par M. Grandville, M^{me} Garcin et tout le reste de la troupe d'opéra.

« Espérons que ce succès tout artistique pourra lutter avec ceux de *Boccace* et des *Bousigneul*. — LUDWIG. »

brillante partition d'Auber n'avait pas été donnée à Saumur depuis près de quatorze ans. C'était donc une très-rare occasion qui se présentait de pouvoir l'entendre et l'applaudir.

Le nom de M^{me} Garcin, l'étoile de la troupe lyrique, chargée du rôle d'*Haydée*, était encore un attrait de plus. Disons de suite que, comme tous les jours, l'excellente cantatrice a mis en lumière les sérieuses qualités vocales qu'elle possède. M^{me} Gérard, dans le rôle de *Rafäella*, a été digne des meilleurs éloges. L'amiral de Venise, Lorédan, avait pour interprète M. Le Roy qui s'en est tiré à son honneur ; il a parfaitement chanté, et joué surtout, la scène du rêve.

M. Poitevin a tenu avec un réel succès le rôle de Malipieri ; c'est avec beaucoup de délicatesse qu'il a détaillé la romance du premier acte : *A la voix séduisante, au regard virginal*, cette gracieuse inspiration si singulièrement placée dans la bouche d'un aventurier. Enfin, M. Constance, auquel le public a pris l'habitude de faire des entrées, s'est montré plein de verve ; seulement le personnage d'Andréa est bien effacé ; il ne comporte guère que quelques couplets et une barcarolle.

Bravo pour l'orchestre ; un bon point pour les chœurs.

Mise en scène toujours très-soignée. Nos compliments à la Direction pour son décor du navire, au deuxième acte, qui produit un heureux effet, bien que notre scène lui offre un cadre un peu trop étroit.

La troupe de M^{me} Méa quitte Paris aujourd'hui, pour faire le tour de France avec Severo Torelli.

M^{me} Cantrelle, qui reparaisait dans son rôle de dame Péronnelle, a montré, cette fois encore, toute la verve spirituelle dont elle anime son personnage. Nous avons dit, après la représentation de *Giroflé-Girofla*, ce que nous pensions de la remarquable interprète. Très-gaie, toute en dehors, elle lance ses gauloiseries gaillardement, et son rire si franc ne manque jamais de provoquer dans l'auditoire une hilarité générale.

Notre appréciation est également celle de la presse angevine. Ainsi le *Petit Courrier*, après avoir fait un juste éloge de M^{me} Gérard et de M^{me} Viguier, « artistes di primo cartello », dit-il, s'exprime en ces termes :

« M^{me} Cantrelle est à mon avis une comédienne des plus remarquables et tout à fait hors ligne.

« Il est difficile de jouer avec plus de naturel, de goût, de finesse et en même temps de drôlerie de bon aloi. Voilà du vrai comique et de la meilleure école, arrivant à l'effet voulu sans efforts et sans charlatanisme. Elle ne soulève pas ses mots et pourtant ils portent. Tout est d'ensemble, la voix, le geste, la physionomie, et puis point de ces cascades d'un goût plus que douteux auxquelles certains de ses camarades ont le tort, le grand tort de demander des succès plus faciles que... distingués. »

Les autres interprètes de *Boccace*, Constance-Lélio, Lamy-Orlando et l'amusant trio Labranche-Isaac-Allain, ont été d'une gaieté folle, et leur succès n'a pas été moindre que l'an dernier.

Ajoutons que la mise en scène ne laissait rien à désirer, et que les costumes, tout flamboyants, offraient le plus ravissant coup d'œil.

Lundi, nous avons eu, avec *Haydée*, une des meilleures représentations de la saison. Beaucoup de monde, moins cependant que pour *Boccace*. La

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Lundi 21 janvier 1884,

DEUXIÈME ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE

BOCCAGE

Opéra-comique en 3 actes, traduction et adaptation à la scène française par MM. Gustave Lagye, Chivot et Duru, musique de Frantz de Suppé.

Distribution :

Le prince Orlando.....	MM. Lamy.
Lélio, ami de Boccace.....	F. Constance.
Pandolfo, jardinier.....	Labranche.
Tromboli, tonnelier.....	Charles Isaac.
Quiquibio, barbier.....	Allain.
Beppo, colporteur.....	Faucheux.
L'inconnu.....	Carell.
Cecco, vieux mendiant.....	Robert.
Le capitaine des gardes.....	Guilbert.
Un bourgeois.....	Baudin.
Boccace.....	M ^{mes} Viguié.
Béatrice.....	Gérald.
Frisca.....	Berthe Dalbret.
Péronnelle.....	Cantrille.
Zanetta.....	Z. Bonnaud.
Giotto.....	Lagarde.
Frédérico, étudiant.....	Delafaye.
Tafano, id.....	Allain.
Guiseppo, id.....	Faucheux.
Raphaëla.....	Lamy.
Nina.....	Suette.

Bourgeois, bourgeoises, tonneliers, seigneurs et dames de la cour, demoiselles d'honneur, étudiants, pages, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de *Diamant du Cœur*, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, *Diamant du Cœur* brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valses de Jules Klein : *Parfums Capiteux*, *Au Pays Bleu*, *Cuir de Russie*, *Lèvres de Feu*, *Cerises Pompadour*, *Pazza d'Amore*, *Mlle Printemps*, *Neige et Volcan*, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut », *Peau de Satin*, *Traite aux Perles* et *Tête de Linotte*.

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée *Fraises au Champagne*. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur : chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

LES ATTESTATIONS

nombreuses qui nous reviennent de partout sur l'efficacité du Sirop THIBON, nous engageant à le recommander très chaleureusement aux personnes dont la santé faible et délicate est susceptible de s'améliorer. — Prix : 2 fr. — Dépôt :

Ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange, 5.

C^{ie} DES CHEMINS DE FER ANDALOUS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 58,000 OBLIGATIONS

Intérêt annuel : fr. 14.55 nets.

Coupons payables le 1^{er} Mai et 1^{er} Novembre.

Remboursement à 500 francs, en 76 ans.

PRIX D'ÉMISSION

20 francs en souscrivant.....	fr. 20
60 — à la répartition.....	60
100 — du 5 au 10 mars 1884.....	100
100 — du 5 au 10 mai 1884 (déduction faite du coupon de fr. 7.27 1/2 au 1 ^{er} mai.)..	92.72
280 francs net à payer.....	272.72

On peut moyennant le versement intégral de 277 fr. 50 souscrire des titres entièrement libérés ayant droit au coupon payable le 1^{er} mai 1884.

Un droit de préférence est accordé, dans la répartition, aux souscripteurs d'obligations libérées. Rendement : 5.30 0/0, non compris la prime d'amortissement.

ON SOUSCRIT LE 22 JANVIER :

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

A la Société Générale, 54, rue de Provence ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

Et dans leurs agences à l'étranger.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE

OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur ;
Seize ares 50 centiares de vigne, même canton ;
Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton ;
Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes ;
Cinq ares de vigne, au moulin Tan.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. LEVRON, propriétaire, ou à M^e PINAULT, notaire.

Étude de M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

Maison et Jardin maraîcher

Contenant 50 ares 36 centiares,

A la Rompre, commune de Saumur,

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e BRAC,

Le dimanche 20 janvier 1884, à une heure.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique ;

Vin rouge vieux à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs ;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

Étude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

UN ATELIER DE MENUISERIE en tous genres, avec magasin de meubles.

Bonne clientèle. — Belle situation.

S'adresser audit notaire.

Étude de M^e TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER

IMMÉDIATEMENT,

Un fonds de commerce

DE

BIJOUTERIE ET HORLOGERIE

Exploité à Doué.

S'adresser, pour traiter, audit M^e TAUREAU. (19)

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gaultier-Brière :

Un bon piano droit et tabouret ;
Très-belle étagère ;
Machine à coudre, neuve ;
Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALGUE, au Pont-Fouchard. (12)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien.

S'adresser à M. DUPOUR, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

CHIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

LEÇONS D'ANGLAIS

Prix modéré.

S'adresser à Miss RIVE, pensionnat de M^{lle} Bonifas, 21, rue du Pressoir-Saint-Antoine. (39)

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le *Tapioca* du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Glycérine Minéralisée (Pour bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygéniques.

LES RÉCITS D'UNE TANTE

Par M^{me} la vicomtesse de Gaigneron

Née de Sainte-Marie d'Agneauz.

PRIX BROCHÉ : 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Goddet, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODDET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	76 85	76 75	Est	735	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	511	511 75
3 % amortissable	77 75	77 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	518 50	Est	352 50	352 50
4 1/2 %	107	107	Midi	1127 50	1125	— 1865, 4 %	520	517 50	Midi	354 50	354 50
4 1/2 % (nouveau)	107	107	Nord	1750	1750	— 1869, 3 %	406	403	Nord	359 75	360
Obligations du Trésor	502 50	502 50	Orléans	1280	1275	— 1871, 5 %	388	387	Orléans	355 75	355 75
Banque de France	5200	5150	Ouest	725	800	— 1875, 4 %	508	508	Ouest	355 50	358
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1402 50	1405	— 1876, 4 %	508	509	Paris-Lyon-Méditerranée	368	363
Comptoir d'escompte	960	950	Canal de Suez	2000	1980	Bons de liquid. Ville de Paris	521	522 50	Paris-Bourbonnais	362	359 50
Crédit Lyonnais	553 75	553 75	C. gén. Transatlantique	490	492 50	Obligations communales 1879	440	444	Canal de Suez	562 50	564
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1240	1245				Obligat. foncières 1879 3 %	437	437			
Crédit de France	5 50	5 50				Obligat. foncières 1883 3 %	336	335 75			
Crédit mobilier	340	345									